



Réparation du thermostat d'ambiance hs et

Par **my2riam**, le **09/02/2009** à **14:46**

Bonjour,

Locataire d'un appartement, le thermostat d'ambiance (qui était déjà là qd j'ai pris l'appart) est HS depuis le 20/09.

Depuis cette date, je passe mes semaines à voir avec l'agence pour le remplacement car ce ne sont pas les piles mais le thermostat à changer.

L'agence traîne des pieds depuis 5 mois.

Début janvier, une société de chauffage m'a contacté par son intermédiaire pour estimer le cout des travaux du remplacement.

le devis a été envoyé à l'agence le 6 janvier (225euros tts),le 2 février, le chauffagiste n'ayant aucun retour de l'agence, je téléphone à cette dernière : on me répond que le devis est accepté et à la charge du proprio.

Nous somme le 9/02, le chauffagiste n'a tjs pas reçu l'ordre de faire les travaux.

Est ce bien à la charge du propriétaire?

Que dois je faire pour accélérer les choses car cela fait 5 mois que cela dure!?

Merci